



CENTRE DE GOLF
LE VERSANT

ABONNEMENTS PRIVILÈGES

Saison 2026



La saison 2026 s'annonce exceptionnelle avec un intérêt grandissant de la part des golfeurs attirés par la qualité de nos parcours modernisés.

Plus que jamais, nous souhaitons offrir à nos membres et à nos invités une expérience de golf exceptionnelle, dans un cadre unique où se côtoient passion, plaisir et esprit de club. Nous sommes fiers de poursuivre cette belle histoire et espérons avoir le privilège de vous compter parmi nous pour la prochaine saison.

Famille Di Menna,
Et toute l'équipe du Versant

Nom du membre:	# membre:	
Adresse:	# Adhésion Golf Québec/Canada	
Ville:	Tel. résidence: ()	-
Code postal:	Tel. cellulaire: ()	-
Courriel:	Tel. travail: ()	-
Date de naissance:		

MEMBRE PRIVILÈGE	Accès à tous les parcours		Adhésion Golf Québec /Canada	Fond activités membres	Frais minimum Consommation à la restauration	Nb de parties	Nb de Délégués maximum	Cotisation annuelle	Cochez ✓
	Lundi au jeudi (excluant fériés)	Vendredi, samedi, dimanche et jours fériés							
7 jours	Sans restriction	Sans restriction	44\$ Obligatoire	58\$ Obligatoire Par personne	800 \$	75	2	4 500 \$	
					400 \$	50	1	3 000 \$	
					400 \$	25	1	1 575 \$	
7 jours Incluant voiturette Avec GPS	Sans restriction	Sans restriction	44\$ Obligatoire	58\$ Obligatoire Par personne	800 \$	75	2	6 300 \$	
					400 \$	50	1	4 200 \$	
					400 \$	25	1	2 175 \$	
4 jours	Sans restriction	Non-disponible	44\$ Obligatoire	58\$ Obligatoire Par personne	800 \$	75	2	3 975 \$	
					400 \$	50	1	2 650 \$	
					400 \$	25	1	1 375 \$	
4 jours Incluant voiturette Avec GPS	Sans restriction	Non-disponible	44\$ Obligatoire	58\$ Obligatoire Par personne	800 \$	75	2	5 775 \$	
					400 \$	50	1	3 850 \$	
					400 \$	25	1	1 975 \$	

MEMBRE JUNIOR	Accès à tous les parcours		Adhésion Golf Québec /Canada	Fond activités membres	Terrain de pratique	Nb de parties	Cotisation annuelle	Cochez ✓
Familial (un parent membre) 18 ans et moins Au 1er avril 2026	Sans restriction Lundi au jeudi Excluant fériés	Après 13h Vendredi, samedi, dimanche et fériés	44\$ Obligatoire	35\$ Obligatoire	Inclus	Illimité	775 \$	
Régulier 18 ans et moins Au 1er avril 2026	Sans restriction Lundi au jeudi Excluant fériés	Après 13h Vendredi, samedi, dimanche et fériés	44\$ Obligatoire	35\$ Obligatoire	Inclus	Illimité	975 \$	

Taxes applicables en sus

Nom du membre:	# membre:	
Adresse:	# Adhésion Golf Québec/Canada	
Ville:	Tel. résidence: () -	
Code postal:	Tel. cellulaire: () -	
Courriel:	Tel. travail: () -	
Date de naissance:		

Une copie d'une pièce d'identité avec votre date de naissance doit accompagner ce formulaire
Votre âge au 1er avril 2026 correspond à votre groupe

MEMBRE INTERMÉDIAIRE 7 jours	Accès à tous les parcours	Adhésion Golf Québec /Canada	Fond activités membres	Terrain de pratique	Nb de parties	Nb de Délégués maximum	Cotisation annuelle	Cochez ✓
19 - 24 ans	Sans restriction	44\$ Obligatoire	58\$ Obligatoire	Inclus	50	Non- applicable	2 100 \$	
19 - 24 ans Avec voiturette avec GPS	Sans restriction	44\$ Obligatoire	58\$ Obligatoire	Inclus	50	Non- applicable	3 300 \$	
19 - 24 ans	Sans restriction	44\$ Obligatoire	58\$ Obligatoire	Inclus	25	Non- applicable	1 125 \$	
19 - 24 ans Avec voiturette avec GPS	Sans restriction	44\$ Obligatoire	58\$ Obligatoire	Inclus	25	Non- applicable	1 725 \$	
25 - 29 ans	Sans restriction	44\$ Obligatoire	58\$ Obligatoire	Inclus	50	Non- applicable	2 300 \$	
25 - 29 ans Avec voiturette avec GPS	Sans restriction	44\$ Obligatoire	58\$ Obligatoire	Inclus	50	Non- applicable	3 500 \$	
25 - 29 ans	Sans restriction	44\$ Obligatoire	58\$ Obligatoire	Inclus	25	Non- applicable	1 200 \$	
25 - 29 ans Avec voiturette avec GPS	Sans restriction	44\$ Obligatoire	58\$ Obligatoire	Inclus	25	Non- applicable	1 800 \$	
30 - 34 ans	Sans restriction	44\$ Obligatoire	58\$ Obligatoire	Inclus	50	Non- applicable	2 600 \$	
30 - 34 ans Avec voiturette avec GPS	Sans restriction	44\$ Obligatoire	58\$ Obligatoire	Inclus	50	Non- applicable	3 800 \$	
30 - 34 ans	Sans restriction	44\$ Obligatoire	58\$ Obligatoire	Inclus	25	Non- applicable	1 375 \$	
30 - 34 ans Avec voiturette avec GPS	Sans restriction	44\$ Obligatoire	58\$ Obligatoire	Inclus	25	Non- applicable	1 975 \$	

Taxes applicables en sus

Nom du membre:	# membre:
Adresse:	# Adhésion Golf Québec/Canada
Ville:	Tel. résidence: () -
Code postal:	Tel. cellulaire: () -
Courriel:	Tel. travail: () -
Date de naissance:	

Cochez	SERVICES À LA CARTE	DATES	Taxes en sus	
☒	Fonds activités membres 2026 (obligatoire)		58 \$	58 \$
	Fonds activités membres JUNIORS 2026 (obligatoire)		35 \$	\$
☒	Adhésion Golf Québec/Canada (obligatoire) Avantages disponibles sur le site golfcanada.ca	Pour un an	44 \$	44 \$
	Participation "Challenge trou d'un coup 2026" (facultatif) La contribution doit être payée le ou avant le 1er juin 2026 Toutes les conditions sont disponibles à la boutique	De l'ouverture des parcours jusqu'au 26 septembre 2026	10 \$	\$
	Participation Ligue féminine 2026 (facultatif) Activité réservée aux dames les mercredis	Pour la saison 2026	15 \$	\$
	Participation Ligue des gris 2026 (facultatif) Activité réservée aux messieurs les mardis et les jeudis	Pour la saison 2026	50 \$	\$
	Case privée - vestiaire (facultatif) Inclus service de serviette, cadenas non-inclus	Du 27 avril au 12 octobre 2026	150 \$	\$
	Remisage et nettoyage de bâtons (facultatif)	Du 27 avril au 12 octobre 2026	100 \$	\$
	Remisage de votre chariot manuel (facultatif)	Du 27 avril au 12 octobre 2026	90 \$	\$
	Remisage et charge de votre chariot électrique (facultatif)	Du 27 avril au 12 octobre 2026	150 \$	\$
	Terrain de pratique extérieur sur tapis (facultatif) Maximum de deux paniers par jour non-partageables	De l'ouverture au 24 octobre et/ou date de fermeture 2026	300 \$	\$

CONDITIONS DE L'ABONNEMENT

Golf et voitures motorisées

- Les membres bénéficient du privilège de réserver leurs départs jusqu'à 14 jours à l'avance (visiteurs 10 jours).
- Les parties sont non partageables avec invités, à l'exception du tournoi d'ouverture, de la Saint-Jean et Coupe Ryder.
- Les membres 4 jours pourront utiliser leurs parties lors d'événements précis ayant lieu les week-end (avec supplément): *Tournoi d'ouverture, Saint-Jean Baptiste, qualification Interclubs, championnat du club et Coupe Ryder.*
- Les parties restantes à la fin de la saison sont **non-transférables**, elles doivent être utilisées en 2026. Toutefois à partir du tournoi de fin de saison (Coupe Ryder), les parties pourront être utilisées pour vos invités jusqu'à la fin de la saison.
- Une partie utilisable pour deux personnes pour jouer le 9 trous Exécutif selon les privilèges reliés à l'abonnement.
- Une deuxième partie le même jour (replay) est possible à 50% du prix en vigueur, sur disponibilité, sans réservation.
- L'utilisation d'une voiturette doit être partagée avec une autre personne ayant payée une demi-voiturette. Si un joueur seul souhaite utiliser une voiturette de golf sans partager, il a la possibilité de louer la voiturette en totalité en payant le coût complet de la location selon disponibilité.
- Le conducteur d'une voiturette doit être âgé de 16 et plus et avoir un permis de conduire valide.
- Le locateur/utilisateur d'une voiturette est responsable des dommages causés à la voiturette et doit payer les frais de réparation ou de remplacement en cas de dommages.
- Les premiers départs du matin doivent respecter un temps de jeu de **minimum 4 heures** et se tenir à l'écart de l'équipe d'entretien des parcours.
- Chaque membre a l'obligation de transmettre les règlements du club à ses invités et est responsable de ceux-ci.

Initiales: _____

CONDITIONS DE L'ABONNEMENT - suite

Politique de modification de départ et de non-présentation (No-show)

- Les modifications/annulations de départ doivent être faites au plus tard à 16h la veille.
- Vous devez inscrire les noms de vos invités au plus tard à 16h la veille, les départs qui n'ont pas les noms inscrits seront annulés sans préavis.
- Après trois (3) occasions de non-présentation (no-show) un droit de jeu sera débité automatiquement de votre compte et ce pour chaque personne absente sur la réservation.

Restauration

- Le frais minimum de consommation (taxes et service en sus) doit être dépensé entre la date d'ouverture de la saison et le tournoi de fin de saison (Coupe Ryder) 2026.
- Le solde non dépensé sera facturé au compte (plus taxes) le 1er octobre et sera payable sur réception.
- Seuls les achats au restaurant, aux casse-croûtes et en salle de banquet sont comptabilisés dans le montant du minimum de consommation. Les achats autres tels qu'à la boutique ne sont pas inclus dans ce montant.
- Le club de golf est titulaire d'un permis d'alcool, il est donc interdit d'apporter des produits alcoolisés de l'extérieur sur sa propriété.

Termes de paiements

- Tous les frais relatifs à l'abonnement (forfaits de parties/voitures et services) sont payables comptant, débit ou virement bancaire. Les paiements par carte de crédit ne sont pas acceptés.
- Un état de compte détaillé est envoyé par courriel le dernier jour de chaque mois pour les achats portés au compte maître pendant la saison (boutique, restaurant et casse-croûte). L'état de compte est payable au plus tard le 10^{ième} jour du mois suivant en un seul paiement (comptant, débit, crédit ou virement bancaire).
- Un formulaire d'autorisation de paiement par carte de crédit doit être complété en début de saison et sera utilisé en cas de défaut de paiement de votre état de compte.
- Des frais de 5% sont automatiquement facturés pour tout compte en retard de paiement et les privilèges incluant les droits de jeu peuvent être suspendus sans préavis.
- Il est **obligatoire de présenter votre carte de membre** en tout temps pour profiter des rabais et/ou pour mettre des charges sur votre compte. A défaut, le paiement devra être effectué immédiatement sur place (comptant, débit ou crédit).
- Indiquer votre préférence de type de carte de membre : ☐ Physique ☐ Virtuelle pour cellulaire ☐ Les deux

Politique de pluie

Moins de 8 trous/Un droit de jeu pour 18 trous ● 9 à 12 trous/un droit de jeu pour 9 trous ● 13 trous et plus/aucun
En cas de fermeture des terrains pour des raisons d'intempéries, aucun droit de jeu ne sera débité du compte en cas de non-annulation du départ.

Autres

- Le Versant se réserve le privilège de fermer tous les parcours douze (12) jours dans la saison pour événements extérieurs.
- La vie de club est importante au Versant et nous souhaitons offrir à tous un environnement des plus agréable. Aucun manque de respect envers les membres, clients et employés du club ne sera toléré.

Engagement personnel

- J'accepte que mes coordonnées apparaissent dans le répertoire des membres 2026: ☐ oui ☐ non
- Je reconnais avoir pris connaissance de la Régie 2026 et de ses conditions et je consens à toutes les obligations qui y sont contenues. Je suis conscient des risques inhérents à la pratique du golf et je dégage Le Versant et son personnel de toutes responsabilités physique et matériel y compris le vol d'équipement.
- Je m'engage à respecter les règles d'éthique et les règlements du club.

Signature membre : _____ Date: _____